

Conditions d'utilisation de l'application Allianz Bonus Drive

Les présentes conditions (ci-après nommées « conditions d'utilisation ») s'appliquent au téléchargement, à l'installation, à l'emploi et à l'utilisation de l'application Allianz Bonus Drive (ci-après nommée « app ») mise gratuitement à disposition par Allianz Benelux, rue de Laeken 35, 1000 Bruxelles (ci-après nommée « Allianz Benelux »), en ce compris l'ensemble des correctifs, mises à jour et programmes complémentaires. L'utilisation de l'app est exclusivement autorisée sur la base des présentes conditions d'utilisation.

1. Objet du contrat et prérequis

1.1 Objet du contrat

L'app vous permet de suivre votre comportement de conduite. Pour ce faire, différentes données sont enregistrées durant un trajet à bord de votre véhicule. Sur la base de ces données, une estimation vous est fournie pour chaque trajet. Pour obtenir des explications détaillées à propos de la collecte, du traitement et de la gestion des données, veuillez consulter la déclaration relative à la protection des données sur notre site Web (<http://www.allianz.be/fr/protection-des-donnees-personnelles/Pages/qui-sommes-nous.aspx>).

Pour autant que vous ayez souscrit un contrat d'assurance englobant l'Allianz Bonus Drive, l'évaluation de votre comportement de conduite permettra de déterminer si vous pouvez bénéficier d'une réduction pour le renouvellement de votre contrat d'assurance. Le cas échéant, la convention Allianz Bonus Drive s'appliquera. Dans la mesure où la convention Allianz Bonus Drive englobe des dispositions relatives à l'app, celui-ci prévaut sur les présentes conditions d'utilisation.

Il est également possible d'utiliser l'app et ses fonctions sans souscrire de contrat d'assurance auprès d'Allianz.

1.2 Prérequis

- a) Toute utilisation de l'app est soumise au respect de l'ensemble des obligations découlant des présentes conditions d'utilisation. Par ailleurs, l'utilisation de l'app est réservée à un usage privé.
- b) La prestation de services par le biais de l'app a lieu à la condition que vous exécutiez les actions requises par l'app, que vous fournissiez les renseignements demandés de manière complète et exacte, et que vous transmettiez les déclarations exigées. Si ces renseignements ne sont plus corrects, ils devront être mis à jour dans l'app.

1.3 Prérequis techniques

Les conditions contractuelles techniques relatives au téléchargement et à l'utilisation de l'app se fondent sur les prérequis indiqués dans l'espace de téléchargement. Pour une utilisation correcte de l'app, votre smartphone doit remplir les conditions techniques d'utilisation. Votre appareil doit notamment disposer d'une version compatible du système d'exploitation prévu pour l'app.

L'utilisation de l'app est soumise à une inscription sur base de votre adresse e-mail.

Afin de bénéficier de certaines fonctions, vous devez en outre avoir souscrit un contrat d'assurance englobant l'Allianz Bonus Drive.

1.4 Inscription

- a) Si vous utilisez l'app sans avoir souscrit de contrat d'assurance auprès d'Allianz, vous devez indiquer votre adresse électronique en vue de l'inscription. Vous devez par ailleurs confirmer votre adresse électronique durant l'inscription. Pour autant que vous ayez souscrit un contrat d'assurance englobant l'Allianz Bonus Drive, vous recevrez un courriel de bienvenue de la part d'Allianz. Peu de temps après, vous recevrez un courriel distinct contenant votre code d'activation de l'app, lequel vous est entièrement réservé et ne peut être divulgué ou transféré à des tiers. Ce code d'activation vous permet, dans le cadre de l'app, de relier votre véhicule avec votre contrat d'assurance. Ensuite, vous pouvez utiliser l'app.

- b) Afin de pouvoir inscrire un utilisateur invité, vous devez, en tant que preneur d'assurance, créer un profil pour celui-ci, puis demander son code d'activation personnel. Vous pouvez transférer le code d'activation au conducteur invité par le biais de la fonction de partage de votre smartphone. L'utilisateur invité devra activer son profil pour le véhicule correspondant au moyen du code d'activation.

2. Protection des données personnelles.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en signant la convention Car Plan avec l'option « Allianz Bonus Drive » et ses conditions d'utilisation, vous donnez expressément votre accord au traitement de vos données personnelles par Allianz.

Pour votre bonne information, vous devez savoir qu'Allianz Benelux collecte des données personnelles pour créer, gérer et exécuter les contrats d'assurances. Nous utilisons ces données dans le cadre de la relation commerciale avec nos clients et partenaires, pour surveiller l'évolution du portefeuille et prévenir les abus et les fraudes à l'assurance. Les données personnelles sont traitées conformément à la législation sur la protection des données personnelles et aux législations applicables aux assurances. Elles sont partagées avec les membres de notre personnel et des partenaires (réassureurs, experts, autres sociétés du groupe Allianz,..) qui en ont nécessairement besoin dans le cadre de leur fonction ou de leur mission, ainsi qu'avec des autorités nationales ou internationales. En cas de transferts des données et quel que soit le lieu où elles se trouvent, nous appliquons des règles de protection contraignantes approuvées par les autorités. Vos données sont conservées aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance, en ce compris les délais légaux de prescription.

Vous avez le droit de prendre connaissance, de faire corriger ou éventuellement supprimer vos données personnelles. Vous pouvez adresser vos questions à notre Data Privacy Officer, en joignant une copie recto-verso de votre carte d'identité, soit par courriel à l'adresse privacy@allianz.be soit par courrier à Allianz Benelux SA, Service Juridique et Compliance/Protection des données, 35 rue de Laeken à 1000 Bruxelles. Vous pouvez aussi vous adresser à l'Autorité de Contrôle des Traitements de données à caractère personnel, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles, ou www.privacycommission.be.

Plus d'explication sur notre politique de protection des données personnelles vous sont fournies sur notre site web à l'adresse <http://www.allianz.be/fr/protection-des-donnees-personnelles/Pages/qui-sommes-nous.aspx>

3. Dispositions particulières relatives à l'utilisation de l'app, droits de propriété

L'app est un logiciel protégé par copyright, fourni par Allianz et mis au point par Allianz Telematics S.p.A., Largo Ugo Imeri, 1 - 34123 Trieste, Italie.

Allianz vous accorde un droit limité, révocable, non exclusif et non cessible d'utiliser l'app sur votre smartphone, pour autant que celui-ci dispose d'un système d'exploitation Android ou iOS et satisfasse aux conditions de système de l'app et pour autant que vous respectiez l'ensemble des dispositions reprises dans les présentes conditions d'utilisation.

Veillez noter que, sur la base des présentes conditions d'utilisation, vous ne devenez pas détenteur de l'app, mais obtenez uniquement un droit d'utilisation limité conféré par Allianz.

Cette app est un logiciel d'Allianz protégé par copyright. Par conséquent, vous n'êtes pas autorisé à traiter, à modifier, à adapter ou à traduire l'app, à créer des œuvres dérivées de l'app, à la décompiler, à procéder à de la rétro-ingénierie, à la désassembler ou à tenter d'une quelconque manière de découvrir le code source de l'app, sauf si la loi vous y autorise expressément.

De même, vous n'êtes pas autorisé à utiliser, supprimer, modifier ou effacer toute notification de copyright, toute mention de marques, ni tout droit spécifique d'Allianz.

En outre, vous n'êtes pas autorisé à traiter, éditer, reproduire, publier, diffuser, vendre ou exploiter d'une quelconque manière les informations liées à l'app, ainsi que les contenus disponibles par le biais de l'app, c'est-à-dire les informations qu'elle contient.

Par ailleurs, il vous est interdit de louer ou de transférer l'app et/ou les services d'une quelconque manière à des tiers.

L'app et/ou les services peuvent constituer des services à accès conditionnel. Vous n'êtes pas autorisé, par le biais de dispositifs de contournement, à contourner les services de contrôle d'accès prévus pour l'application et/ou les services ni à prendre d'autres mesures en vue d'utiliser l'app et/ou les services de manière illicite.

L'app peut par ailleurs contenir des logiciels de fournisseurs tiers (ci-après nommés « logiciels de tiers ») ou vous permettre, par le biais de ses fonctionnalités, d'accéder à des contenus publics de tiers (ci-après nommés « contenus de tiers »). Les logiciels de tiers peuvent uniquement être utilisés en tant que partie de l'app ou dans le cadre de celle-ci. Les contenus de tiers accessibles sont soumis aux conditions contractuelles du fournisseur tiers. Dans ce cadre, Allianz n'assume aucune responsabilité pour les contenus de tiers que vous avez consultés.

4. Responsabilité

Toute demande de réparation de préjudice à l'encontre d'Allianz se rapportant à des dommages de type matériel ou immatériel ayant été causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées ou par l'utilisation d'informations erronées ou incomplètes est exclue, pour autant qu'elle ne repose pas sur une violation des obligations par faute intentionnelle ou négligence grave de la part d'Allianz.

Cette disposition ne s'applique pas aux dommages découlant de tout manquement par négligence à une obligation essentielle, dont le respect permet l'exécution en bonne et due forme du contrat et peut être supposé en toute confiance et toute circonstance par le partenaire contractuel. En cas de violation des obligations contractuelles essentielles, la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles. Ces limitations de responsabilité ne s'appliquent pas en cas d'atteinte à la vie, au corps physique et à la santé. De même, la responsabilité d'Allianz découlant de l'acceptation d'une garantie, d'un vice caché frauduleusement ou de la loi sur la responsabilité en matière de produits n'est pas limitée.

5. Modifications des conditions d'utilisation

Toute modification des présentes conditions d'utilisation vous sera communiquée par écrit au plus tard deux mois avant la date de son entrée en vigueur.

Si, dans le cadre de notre relation commerciale, vous avez convenu de communiquer avec nous par voie électronique, les modifications pourront également vous être communiquées par cette voie. Si vous ne notifiez pas votre désaccord avant la date d'entrée en vigueur des modifications, vous êtes supposé avoir donné votre consentement. Nous attirerons tout particulièrement votre attention sur cette clause d'approbation lors de la communication.

6. Durée

La présente convention prend effet à la date de votre acceptation des conditions d'utilisation et de votre première utilisation de l'app. Si vous n'avez pas souscrit de contrat d'assurance englobant l'Allianz Bonus Drive, les deux parties peuvent résilier la convention sans préavis. Par ailleurs, la convention prend fin lorsque vous cessez d'utiliser l'app et/ou résiliez votre compte utilisateur. Si vous avez souscrit un contrat d'assurance englobant l'Allianz Bonus Drive, la durée de la convention d'utilisation correspond à la durée du contrat d'assurance du véhicule.

Cette disposition n'affecte en rien le droit de résilier le contrat pour motif grave.

7. Validité des conditions générales de la plate-forme tierce dans le cadre de l'app

Outre les présentes conditions d'utilisation, votre utilisation de l'app est également soumise aux conditions de la plate-forme tierce depuis laquelle vous vous êtes procuré l'app (par exemple, Apple iTunes Store, Google Play Store, etc.). En cas de divergence, les présentes conditions d'utilisation prévaudront sur les conditions de la plate-forme.

8. Droit applicable

Les présentes dispositions sont soumises au droit belge.